

Les ordinateurs rabat-joie de Bercy

AVANT que François Hollande présente, lundi 18 janvier, son plan pour l'emploi, les ordinateurs de Bercy ont beaucoup tourné. Objectif des experts de la Direction de la prévision du ministère des Finances : tenter de mesurer l'effet de ce nouveau plan sur le taux de chômage.

Verdict des dits crânes d'œuf : le taux de chômage, qui, selon les derniers chiffres connus, atteignait 10,2 % de la population active en France métropolitaine, devrait baisser de 0,5 %.

Or le projet de loi de finances pour 2016 prévoyait déjà un recul de 0,4 %. Dès lors, le résultat coule de

source : le taux de chômage, grâce à la reprise de la croissance prévue par le gouvernement et aux mesures prononcées, devrait passer très nettement sous la barre symbolique de 10 %. Et même se rapprocher des 9 %.

Pourtant, une fois ces calculs bouclés, les experts de Bercy ont fait une réserve d'importance. Les espoirs de Hollande reposent sur l'hypothèse que le taux de croissance de

1,5 % prévu par le gouvernement soit atteint en 2016. Or, depuis quelques semaines, les mauvaises nouvelles économiques pleuvent. Même si le prix du pétrole comme le cours des matières premières continuent de chuter et que l'euro est toujours déprécié par

rapport au dollar, l'objectif de croissance fixé par le gouvernement est de plus en plus remis en cause par les économistes. Marc Touati, qui figure parmi les plus pessimistes, assure que la croissance du PIB français sera de 0,7 %. Et d'ajouter : « Dans ce cadre, le taux de chômage devrait encore se rapprocher des 11 % en catégorie A. »



Un autre expert, que l'Elysée consulte périodiquement, n'est pas aussi défaitiste mais doute, lui aussi, du 1,5 % gouvernemental. Car, comme il le souligne, « Il est vrai qu'il est plus facile pour un gouvernement de "traiter" statistiquement le taux de chômage que le taux de croissance ».

Et dire que Hollande, depuis quatre ans, annonce sans sourciller que la reprise économique est là...

Essorage législatif

Emmanuel Macron, dont, selon les mauvaises langues du gouvernement, la tête gonfle autant que la cote de popularité, est très fâché. Il a compris que Valls et Hollande ne voulaient pas, pour le moment, d'une loi Macron 2, qui devrait être adoptée, comme la loi Macron 1, grâce à l'article 49-3.

Du coup, son projet de projet de loi, une fois passé à la moulinette de Matignon puis de l'Elysée, a disparu du calendrier législatif. Il faut éviter de braquer la gauche de la gauche et de provoquer une trop forte mobilisation des frondeurs du groupe PS.

La présidentielle, avec ou sans primaire, approche.

Lots de consolation

Sous le coup de la désillusion, le ministre de l'Économie se pose cette grave question : doit-il rester au gouvernement ou profiter du prochain remaniement pour faire sa valise ?

Mais, comme le confie un de ses « grands amis » de l'Elysée, « Macron sait très bien que, s'il quitte son portefeuille maintenant, sans avoir su se construire un fief électoral, il risque fort de terminer comme Villepin. Alors Hollande, qui a besoin de sa popularité, va lui faire quelques fleurs et reprendre plusieurs de ses idées sous une forme ou une autre, comme il

In memoriam 35 heures

LE Medef n'a pas osé pa-voiser. Pourtant, au détour d'une phrase, Hollande a jeté une nouvelle pelletée sur le cercueil, déjà très ensablé, des 35 heures, la bête noire de Gattaz.

La future loi destinée à réformer le Code du travail « confèrera à l'accord d'entreprise la responsabilité de fixer les modalités d'organisation du temps de travail », a annoncé le Président. Et de préciser que ces accords permettront de « fixer le taux de majoration et le nombre d'heures supplémentaires ».

Le temps passé au boulot

pourrait même être « modulé » sur plus d'un an. Concrètement, rien ne pourrait s'opposer à ce qu'une boîte fasse bosser bien plus de 35 heures par semaine ses salariés pendant plus d'un an, avec un taux de majoration dérisoire. Jusqu'ici, les accords de branche étaient censés faire rempart aux exigences de patrons trop insistants. Ce garde-fou va sauter au profit d'une négociation directe dans chaque boîte entre le patron et les représentants des salariés.

Que ceux qui oseront dire non face à la menace d'un plan social lèvent le doigt.

l'a fait lors de son intervention sur l'emploi, lundi 18 janvier, à propos des indemnités de licenciement ou des 35 heures. »

A quoi tient un grand destin ministériel...